Colloque international

Solution et management des ressources humaines

La gestion des risques internes en entreprise liées à la fonction des ressources humaines

Communication du Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

Présentée par Madame CHERGOU Akila
Directrice de la Formation Continue et
des Relations Intersectorielles.

Alger- les 22-23 novembre 2009

introduction

- Les ressources humaines capital durable
- La formation professionnelle fonction stratégique de valorisation des ressources humaines.
- la formation instrument d'anticipation et de gestion prévisionnelle des compétences

ROLE DU MINISTERE DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS DANS LA VALORISATION DES RESSOURCES HUMAINES PAR LA FORMATION

LES MISSIONS DU MFEP

- Assurer à toute personne, une formation professionnelle, lui permettant l'accès à un emploi.

- Donner aux travailleurs une formation professionnelle:
  - Complémentaire,
  - De reconversion,
  - Ou de perfectionnement, leur permettant d'entretenir leurs qualifications et leurs connaissances en fonction de l'exigence et de l'évolution du marché, et de leurs aspirations personnelles

- Former et mettre à la disposition des opérateurs économiques, la ressource humaine qualifiée et adéquate, leur assurant la maîtrise dans leurs domaines d'activité.

- Promouvoir les catégories particulières de la population en vue de leur insertion socio - professionnelle.

LE POTENTIEL NATIONAL DE FORMATION

Les réseaux de formation

- Le réseau des institutions publiques de formation rattachées au Ministère de la formation et de l'enseignement professionnels;(CFPA, INSFP, IFP, INFP, INDEFOC et CNEPD)
- Le réseau des institutions publiques de formation relevant d'autres départements ministériels;
- Le réseau des établissements de formation relevant des entreprises;
- Le réseau des institutions privées de formation professionnelle ;

Les modes de formation

- Formation résidentielle :
- Formation par apprentissage :
- Formation à distance :
- Formation en cours du soir :

La nomenclature et les niveaux de formation

- **20 branches** d'activités professionnelles
- **301 spécialités** de formation dans les niveaux I à V :

- Le niveau I sanctionné par le diplôme CFPS (certificat de formation spécialisé) ;
- Le niveau II sanctionné par le diplôme CAP (certificat d'aptitude professionnelle) ;
- Le niveau III sanctionné par le diplôme CMP (certificat de maîtrise professionnelle) ;
- Le niveau IV sanctionné par le diplôme BT (brevet de technicien) ;
- Le niveau V sanctionné par le diplôme BTS (brevet de technicien supérieur).

Les capacités de formation

- **620** CFPA formations de niveaux I à IV,
- **291** Annexes CFPA formations de niveaux I à IV,
- **92** INSFP formation de niveaux IV à V,
- **20** Annexes INSFP formation de niveaux IV à V,
- **06** IFP formation des formateurs
- **01** INFP perfectionnement et formation des cadres, ingénierie pédagogique,
- **05** Établissements de soutien (enseignement à distance, études et recherches, soutien financier à l'apprentissage et à la formation continue, développement de la formation continue, acquisition d'équipements technico - pédagogiques.
-
- **Total : 1035 établissements publics** rattachés au MFEP avec une **capacité globale d'internat de 45 320 places** au niveau des différentes wilayas

Les effectifs

- pour 2008

- 261365 formation résidentielle
- 262460 formations par apprentissage
- 34204 formation à distance
- 25923 formations en cours du soir
- 19640 formations des femmes au foyer
- 10052 formations de femmes rurales
- Total : 613 644 toutes catégories confondues

- 172879 diplômés

L'encadrement pédagogique

- 12140 formateurs dont
- 3697 PSEP
- 8443 PEP

LA POLITIQUE NATIONALE DE FORMATION

- LE PILOTAGE DU SYSTEME NATIONAL DE FORMATION PAR LA DEMANDE : LE DEVELOPPEMENT DU PARTENARIAT
- LA MISE EN PLACE D'ORGANES DE CONCERTATION INTERNES ET EXETRNES
- L'ADAPTATION DE LA NOMENCLATURE NATIONALE DES FORMATIONS
- LE DEVELOPPEMENT DU MODE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE
- LE RENFORCEMENT DES CAPACITES INTERNES DU SECTEUR POUR LA PROMOTION DE LA FORMATION CONTINUE.

LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INTERNES DU MFEP

- Formation de conseillers en formation continue
- Perfectionnement de la ressource humaine chargée de promouvoir la formation continue ;
- Renforcement des cours du soir
- L'intégration d'une structure chargée de la gestion de la formation continue au niveau des établissements de formation
- L'élaboration d'un guide méthodologique de la formation continue
- la promotion de dispositifs d'appui à la formation continue:
- Le renforcement des institutions d'ingénierie et de financement de la formation continue (FNAC et INDEFOC

ACTIONS DÉVELOPPÉES ENVERS LES ENTREPRISES

- Mise en place d'incitations financières pour la promotion de la formation au sien des entreprises
- Réhabilitation de la fonction formation et formation des travailleurs .
- Organisation de séminaires d'information et de sensibilisation des responsables d'entreprises sur la formation continue des travailleurs :
- Suivi et évaluation des efforts de formation à l'échelle nationale

conclusion

- Entreprise espace de formation et de développement de compétences
- Entreprise apprenante
- Articulation avec les institutions de formation.

En restant toujours à votre écoute,

Merci de votre attention